

La certificat de capacité à mariage

Par dalilo, le 09/09/2010 à 00:24

Bonjour,

j'ai un rendez vous au consulat de france à oran le 29 septembre 2010 pour déposé mon dossier pour avoir la certificat de capacité à mariage est je veux savoir si la présence de mon fiancé au rendez vous à la consulat est obligatoire. merci